Le passif

Nous avons déjà eu l'occasion, dans le §1 de cette unité, de parler de la formation du passif. Nous avons vu que seuls les verbes possédant un CV(-) avaient un passif, le CV(-) devenant sujet.

En ce qui concerne la formation des temps, il faut retenir que le passif se forme avec l'auxiliaire *être* . Pour former un temps, il suffit de mettre l'auxiliaire *être* à ce temps, et de le faire suivre du verbe au **participe passé**:

ex: Présent de l'indicatif passif:

- auxiliaire être au présent de l'indicatif.
- verbe au participe passé.

Ex : On chante la chanson -> La chanson est chantée

Les temps composés	Temps composé au passif	Temps simple au passif
Indicatif	Futur antérieur	Futur simple
	Elle aura été chantée	elle sera chantée
	Passé composé	Présent
	Elle a été chantée	elle est chantée
	Plus-que-parfait	Imparfait
	Elle avait été chantée	Elle était chantée
	Passé antérieur	Passé simple
	Elle eut été chantée	Elle fut chantée
	Passé surcomposé	Passé composé
	Elle a eu été chantée	Elle a été chantée
Conditionnel	Passé 1 ^e forme	Conditionnel présent
	Elle aurait été chantée	Elle serait chantée
	Passé 2 ^e forme	Subjonctif imparfait sans « que »
	Elle eût été chantée	Elle fût chantée
Subjonctif	Passé	Subjonctif présent
	Qu'elle ait été chantée	Qu'elle soit chantée
	Plus-que-parfait	Subjonctif imparfait
	Qu'elle eût été chantée	Qu'elle fût chantée
Impératif	Passé	Impératif présent
	Aie été chantée !	Sois chantée !
Infinitif	Passé	Infinitif présent
	Avoir été chantée	Être chantée
Participe	Participe composé	Participe présent
	Ayant été chantée	Etant chantée